

Règlement : (Partie réservée au CNM)

Licence an FFV 2024

Cotisation

Licence PVR 2024



INSCRIPTION PARKING BATEAU 2024

CENTRE NAUTIQUE « MANURÉVA »

centrenautiquemanureva@mairie-balaruc-les-bains.fr – TEL 04.67.48.55.63

<https://www.centrenautique-balaruc.com/>

Location de l'emplacement n°14

COORDONNEES DE L'ADHERENT :

NOM : PRENOM : Né le :

Adresse Annuelle :

CP : VILLE :

N°Tel : - -

EMAIL :

Personne sur place à prévenir en cas d'urgence : M

Dans le cas où le propriétaire n'habite pas la région Tel

IDENTIFICATION DU MATERIEL (Type de bateau, couleur, N° série...) ou photocopie de la carte d'immatriculation

Période de location de l'emplacement n° 14

Réserve secrétariat :

N° LICENCE SPORTIVE FFV

Editée le : (réserve secrétariat)

N° LICENCE ENSEIGNEMENT

OBLIGATIONS LEGALES :

Je m'engage à respecter le règlement intérieur du Centre Nautique (affiché dans le hall d'accueil)

Je m'engage à respecter le règlement intérieur du parking du Centre Nautique

Je m'engage à assurer le matériel désigné ci-dessus et déclare ne pas engager de procédure contre le Centre Nautique Municipal en cas de vol ou dégradation de mon matériel.

Une photocopie d'attestation d'assurance doit être fournie le jour de l'inscription

LICENCE :

Pour les adhérents souhaitant avoir une licence annuelle FFV, Je m'engage à présenter un **CERTIFICAT MEDICAL** d'aptitude à la pratique de la voile y compris en compétition pour les adhérents souhaitant concourir. (certificat type FFV joint) **OU** (pour renouvellement, questionnaire santé, joint)

J'atteste :

Avoir reçu une information sur les contrats « Mutuelles du Mans Assurances » et « Mutuelle des Sportifs » présentant les garanties d'assurance liées à la licence sportive annuelle et ou au Passeport voile et avoir pris connaissance des possibilités de souscription de garanties complémentaires pour les capitaux invalidités et décès plus importants ... ayant pour but la réparation des atteintes à l'intégrité physique du pratiquant.

Je souscris à l'une des formules de garanties complémentaires

OUI

NON

BALARUC LES BAINS, LE

LU ET APPROUVE

SIGNATURE